

Partis Politiques et Groupes Parlementaires dans les Situations  
Post-Conflict et de Reconstruction de l'Etat en Afrique de l'Ouest:  
**Recommandations**



**Groupe de Travail Parlementaire  
Prévention des Crises et Relèvement en Afrique de l'Ouest**

30 Novembre – 03 Décembre, 2010  
Barcelone, Espagne

## Note de Synthèse

Cette note de synthèse présente des éléments d'information relatifs à la discussion qui a eu lieu à Barcelone le 1er décembre, 2010 à l'occasion de la réunion du Groupe de Travail Parlementaire Régional de l'Afrique de l'Ouest sur la prévention des crises et le relèvement. Cette réunion était composée de parlementaires et de représentants de l'administration parlementaire de 10 pays de l'Afrique de l'Ouest ainsi que des représentants du Parlement de la CEDEAO. L'objectif de la discussion était de tirer des renseignements des parlementaires concernant leurs interactions avec leurs groupes politiques respectifs, leurs perceptions en termes d'opportunités et de défis, afin d'aborder et d'adopter une série de recommandations sur la façon dont les partis politiques peuvent jouer un rôle plus important dans une situation post-conflit, de construction de l'Etat et de prévention de conflit.



Ce document présente en premier lieu une analyse sociopolitique de la situation en Afrique de l'Ouest dans laquelle se situent les partis politiques. Bien que presque tous les pays de Afrique de l'Ouest aient un système de multipartisme, le manque de confiance des individus dans les partis politiques ainsi que les mauvaises relations entre les partis les empêchent de bien représenter la population. Les crises actuelles en Afrique de l'Ouest telles que les guerres civiles et les insurrections, les coups d'état militaires et les violences électorales, compliquent d'avantage le développement des partis politiques. Cependant, quand les partis politiques ont un leadership efficace et sont munis de capacités et de ressources considérables, ils sont alors en mesure de jouer un rôle de médiation et de créer un espace de dialogue.

Ce document identifie trois domaines où les partis politiques peuvent jouer un rôle important dans la prévention des conflits, notamment dans: a) la Prévention de la violence électorale et politique ; b) les situations post-conflit et de reconstruction de l'Etat; c) l'intégration des groupes exclus.

Comme la violence électorale découle souvent de la méfiance par rapport au processus électoral et la validité des résultats, les opportunités de prévention des crises pour les partis politiques résident dans les efforts pour garantir un processus électoral fiable et encourager des comportements plus responsables de la part des acteurs politiques dont ils font partie. Par exemple : en prônant une approche inclusive et transparente du processus électoral; en faisant des compromis sur les questions litigieuses afin d'éviter les situations d'impasse ; en encourageant le dialogue interpartis pour assurer une campagne plus responsable ; en favorisant l'éducation civique et électorale des militants, etc.

Les partis politiques dans les pays post-conflit ont un rôle crucial à jouer dans le développement du cadre constitutionnel pour trouver un accord sur les lois de base afin d'éviter la recrudescence des conflits et d'exposer rapidement à leurs électeurs les avantages de la paix. Des processus inclusifs (qui intègrent notamment les attentes, les problèmes, et les priorités des citoyens) et un dialogue global doivent être encouragés entre les partis politiques pour permettre aux leaders politiques de prendre des décisions éclairées grâce auxquelles les conditions de base pour la fondation d'un Etat efficace, capable et réceptif seront établies. Les activités de développement des capacités permettent aux partis politiques de devenir représentatifs et fonctionnels – ce qui est primordial dans une transition démocratique paisible afin d'améliorer le dialogue et la médiation entre les partis politiques.

Etant donné que l'exclusion de communautés spécifiques (généralement ethniques ou religieuses) du processus de nominations gouvernementales ou de promotions attisent les



ressentiments et les luttes pour la prise de pouvoir, les partis politiques doivent développer leur structure et leurs compétences de sorte à pouvoir initier et conserver un dialogue continu avec tous les citoyens. Cela inclut la création de sections locales et régionales des partis politiques ainsi que l'établissement de moyens par lesquels les voix des citoyens des régions locales et des groupes exclus en particulier, sont entendues à tous les niveaux, et prises en compte dans les politiques élaborées par les partis pendant toutes les phases du cycle électoral. Par exemple, s'agissant des défis liés à

la participation politique des femmes, les transitions post-conflit offrent souvent la possibilité de mettre en œuvre des mécanismes pour améliorer la participation des femmes, y compris au niveau des négociations et des processus politiques post-conflit. Des modèles similaires de prise de décisions fondés sur le principe d'inclusion devraient être répliqués au sein des partis politiques.

Ce document analyse deux exemples de réussite dans la région : le Sénégal et le Ghana. Les élections présidentielles de 2000 au Sénégal et celles de 2008 au Ghana montrent bien le rôle crucial et indispensable des partis politiques dans la prévention des conflits, en particulier pendant les périodes d'élections. Dans les deux cas, les partis politiques qui ont perdu les élections ont publiquement reconnu la victoire de leurs adversaires, ce qui a permis d'empêcher l'éruption de protestations et les excès de violence des militants. Quant aux personnes qui ont voulu protester, elles l'ont fait à travers la Cour constitutionnelle ; certaines personnes ont temporairement accepté les résultats de la Commission électorale pendant qu'une enquête sur les résultats était en cours. Ces actions ont permis d'éviter l'éruption d'émeutes et de protestations de rue qui auraient pu conduire à plus de violences.

La conclusion du document présente une série de recommandations pour le pilotage des bonnes pratiques pour les partis politiques et des mécanismes de prévention des crises dans la région. Cette liste de recommandations fournit des suggestions par rapport aux mesures que les partis politiques peuvent prendre afin de prévenir les conflits. Celles-ci ont été examinées, débattues, et validées par les parlementaires du groupe de travail régional lors de la réunion sur la prévention des crises et le relèvement en Afrique de l'Ouest organisée par le PNUD (30 Novembre - 03 Décembre 2010, Barcelone, Espagne).

Ces recommandations seront à présent suivies par une recherche spécifique en vue d'élaborer un guide du PNUD sur les partis politiques, comprenant également une cartographie des activités de développement parlementaire et d'appui aux partis politiques du PNUD en Afrique de l'Ouest. Toutes ces informations seront ensuite compilées dans une note conceptuelle et partagées avec les praticiens du développement des partis politiques.

## Sommaire

Note de Synthèse .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
Sommaire .....	4
Introduction.....	5
1.) Les Partis Politiques en Afrique de l'Ouest .....	6
2.) Le Rôle des Partis Politiques dans la Prévention des Crises et le Relèvement.....	7
3.) Deux Exemples de la Région .....	12
4.) Aller de l'Avant.....	13
5.) Liste des Recommandations.....	14
Sources.....	16

## Introduction

La promotion de la gouvernance démocratique et la mise en place d'un État performant sont devenues des mécanismes essentiels dans la gestion des conflits. En effet, le renforcement des capacités de gouvernance dans les situations post-conflit est essentiel en matière de stabilisation et de consolidation de la paix. Le PNUD reconnaît la nécessité de soutenir et travailler avec des acteurs institutionnels formels en vue d'établir un Etat pacifique et performant. C'est sur cette base qu'a été établi récemment le projet conjoint du BPCR et du BPD sur les Parlements et la Prévention des Conflits. Cependant, il ya une reconnaissance croissante au sein de la communauté internationale que les institutions non formelles peuvent également jouer un rôle important dans la restauration et le maintien de la paix et contribuer au développement d'un Etat fort. Le rôle des partis politiques est d'être un intermédiaire entre le citoyen et l'État, mais en pratique cela se concrétise difficilement. Tout comme les OSC et les médias, ils constituent un moyen essentiel de dialogue entre l'Etat et la société ; les citoyens ont recours aux structures des partis politiques pour exprimer leurs préoccupations et imposer des exigences politiques sensées répondre à leurs problèmes. Bien évidemment, lorsqu'un parti politique forme un gouvernement, le rôle du parti est renforcé car il devient par là un catalyseur important pour l'utilisation des ressources de l'État.



Les partis politiques ont plusieurs objectifs clés : permettre aux gens de voter à des élections libres et justes, de participer à la scène publique, et de promouvoir leurs intérêts. Les partis politiques doivent également proposer des choix de politique pour le bien public, afin que les gens puissent exprimer leurs revendications, influencer sur les responsables politiques, tenir les gouvernements responsables et bénéficier d'un choix réel lors d'élections basées sur les politiques des candidats, et pas seulement sur leur personnalité. Au sein du Parlement, les partis politiques doivent veiller à ce que le Parlement fonctionne efficacement ; et pendant les périodes électorales, ils doivent assurer que les élections soient libres et justes. En fait, il est très probable que les partis politiques aient la responsabilité la plus stratégique s'agissant du renforcement démocratique moderne: il s'agit de préparer et sélectionner des candidats pour les élections législatives et présidentielles, puis de les soutenir dans des positions de leadership et de gouvernance, là où s'effectue la mise en œuvre des réformes démocratiques.

En Afrique de l'Ouest, les pays touchés par la fragilité se voient souvent dans l'obligation de revoir et de redéfinir le contrat social qui régit la société. Le rétablissement d'un contrat social relève de la responsabilité politique, et peut menacer la paix au lieu de la promouvoir si elle est marquée par les intérêts particuliers et le faible consensus social. Les partis politiques, les groupes parlementaires et la promotion de la gouvernance démocratique inclusive contribuent

à la réalisation de la consolidation de la paix, en rétablissant la confiance entre les citoyens et les institutions de l'État.

Selon les principes directeurs du PNUD sur «*les Parlements, la Prévention des crises et le Relèvement*», bien que les parlements soient des institutions clés de prévention des crises et de consolidation de la paix, la déficience des accords de paix et la faiblesse des partis politiques sont des facteurs qui peuvent miner la contribution positive du Parlement à la prévention des conflits. Les principes directeurs reconnaissent en outre le rôle important que jouent les partis politiques dans le processus de consolidation de la paix, et le besoin d'investir davantage dans le développement de la démocratisation interne de leur structure. Plus précisément, leurs capacités doivent être renforcées afin de mieux définir les politiques et d'établir un environnement extérieur réglementé, permettant aux partis politiques de jouer un rôle constructif dans les processus de gouvernance nationale. De même, une attention spécifique devrait être accordée au développement des partis politiques afin d'assurer que l'opposition soit capable de s'engager suffisamment dans le processus parlementaire. Avec la demande croissante des bureaux-pays du PNUD à travailler sur le renforcement de la capacité des partis politiques, le PNUD accorde une attention accrue au potentiel des partis politiques en matière de prévention des crises et de la violence électorale notamment, en se basant sur l'idée que la création d'un style de leadership plus collaboratif entre les principaux partis politiques pourrait faire avancer les réformes constitutionnelles nationales dans les situations post-conflit.

## 1.) Les Partis Politiques en Afrique de l'Ouest

En Afrique de l'Ouest, presque tous les pays sont caractérisés par une démocratie multipartite depuis le début des années 1990. Les pays bénéficiant d'un système de multipartisme concurrentiel sont le Bénin, le Ghana, le Sénégal, le Nigéria, le Libéria et la Sierra Leone. Les pays considérés comme étant fondés sur un système multipartite, mais qui sont en réalité fragilisés par la domination d'un seul parti, comprennent le Togo, le Burkina Faso et le Mali. Le cadre juridique régissant la création des partis politiques dans pratiquement tous les pays de l'Afrique de l'Ouest vise à rendre les partis politiques représentatifs en interdisant qu'ils soient formés sur des bases raciale, ethnique, régionale, religieuse, ou relevant du genre ou de la langue pratiquée.

Malgré les systèmes multipartites en place, le faible niveau de confiance des citoyens dans les partis politiques et les mauvaises relations interpartis, empêchent les partis politiques de bien représenter la population. La représentation est souvent de nature ethnique ou fondée sur le genre. Beaucoup de partis politiques en Afrique de l'Ouest ont des structures faibles et sont dominés par le président qui est généralement le fondateur et le principal bailleur du parti dominant, tandis que les membres qui ne fournissent pas de contribution financière sont rarement consultés dans l'élaboration des politiques des partis ou envisagés pour des candidatures / nominations à des postes clés au sein du parti (Gentili, 2005). Étant donné le faible niveau d'institutionnalisation des partis politiques, la position et les décisions des dirigeants des partis déterminent en grande partie le rôle du parti.

Les défis à relever par les partis politiques sont amplifiés par les régimes autocratiques, les conflits civils, la corruption, la faiblesse des institutions, et les systèmes politiques passifs qui continuent de saper les efforts de réforme dans de nombreux pays de la région. Les crises actuelles en Afrique de l'Ouest englobent les guerres civiles/insurrections, les coups d'État militaires et la violence liée aux élections. Dans ces trois cas, les partis politiques ont la capacité de contenir les crises, cela dit ils sont particulièrement bien placés pour jouer un rôle de premier plan dans l'attisement ou la prévention de la violence liée aux élections, à condition que ces partis : 1) soient dirigés par des leaders politiques ; 2) détiennent de réelles capacités ; et 3) aient accès à suffisamment de ressources, pour servir de médiateur et créer un espace de dialogue.



## 2.) Le Rôle des Partis Politiques dans la Prévention des Crises et le Relèvement

### a) La Prévention de la violence électorale et politique

Les partis politiques jouent un rôle crucial en tant qu'agents de stabilité ou d'instabilité en Afrique de l'Ouest, compte tenu en particulier du fait que la plupart des cas de violence politique dans la région sont liés aux tentatives de conquête ou de conservation du pouvoir politique. La mauvaise gouvernance, combinée avec les inégalités socio-économiques et politiques entre les différents segments de la société, peut conduire à des guerres civiles, à des violences électorales et à des insurrections. L'exclusion ou la marginalisation de membres politiquement avertis de certaines communautés (ethniques ou religieuses) par rapport aux nominations gouvernementales ou aux promotions, attisent les ressentiments et les luttes pour le pouvoir. En ce qui concerne les violences liées aux élections, les partis politiques jouent un rôle primordial et peuvent contribuer à la violence électorale à travers la haine ou les discours incendiaires, l'incitation à la violence ou même l'organisation directe des violences. Comme la violence électorale découle souvent de la méfiance par rapport au processus électoral et la validité des résultats, les opportunités de prévention des crises pour les partis politiques résident dans le fait de garantir un processus électoral fiable et d'encourager des comportements plus responsables de la part des acteurs politiques dont ils font partie. Par exemple : en prônant une approche inclusive et transparente du processus électoral; en faisant des compromis sur les questions litigieuses afin d'éviter les situations d'impasse ; en encourageant le dialogue interpartis pour assurer une campagne plus responsable ; en favorisant l'éducation civique et électorale des militants, etc.

Pour améliorer la transparence pendant les périodes électorales, la présence de représentants des partis politiques aux bureaux de vote est un moyen d'assurer la transparence et de susciter

la confiance de l'opposition dans le processus. Les lois électorales de certains pays autorisent déjà cela. Quant aux pays où cela n'est pas permis, les partis politiques peuvent militer en faveur de cette loi ainsi que pour un accès sans entrave de leurs représentants aux bureaux de vote. Par ailleurs, cela pourrait être dans le meilleur intérêt de tous et aussi constituer un mécanisme important de prévention des crises que de rendre obligatoire l'application de cette règle à la fois au niveau des conseils d'administration des élections et au niveau des partis politiques.

Les partis politiques peuvent également contribuer à la prévention de violence politique liée aux élections en faisant des compromis sur les questions litigieuses afin d'éviter les blocages qui pourraient conduire à des crises. Cela ne signifie évidemment pas d'essayer d'atteindre un consensus absolu sur toutes les questions, mais de trouver un terrain d'entente en prenant en compte les intérêts de tous et en acceptant de renoncer à certaines exigences.

Les élections législatives sont également importantes car elles confèrent à une assemblée représentative mandatée pour voter des lois et contrôler l'exécutif, un statut légitime. Dans le même temps, l'importance de la capacité des partis politiques de faire avancer les politiques dépend en grande partie du nombre de sièges de chaque parti au parlement. La façon dont les partis politiques mènent leurs activités et s'organisent au sein du parlement est très importante en ce qui concerne leurs capacités de contrôler l'exécutif et de légiférer. Etant donné que le parlement est le lieu où les partis politiques se réunissent régulièrement et que les chefs de parti sont souvent membres du parlement, le parlement devient ainsi un lieu de dialogue, en particulier lorsque les tensions sont fortes et qu'il existe un réel risque de conflit. Ce dialogue interpartis est régi par des règles de procédure qui assurent à la fois que l'opposition et la majorité sont en mesure de participer aux débats, - lors des séances plénières par exemple.

Le dialogue interpartis et l'éducation civique des militants constituent d'autres façons dont les partis politiques peuvent contribuer à la prévention des crises liées aux élections. Par exemple, les compétitions électorales au Niger ont généralement été pacifiques, ces dernières années. Cela peut s'expliquer en partie par le fait que les partis politiques essaient d'assurer que leurs militants soient sensibilisés et reçoivent une éducation civique au moment des élections. Le Conseil national pour le dialogue politique (CNDP), créé en 2004 et présidé par le Premier ministre, est considéré comme étant un excellent forum favorisant l'interaction formelle et informelle entre les différents acteurs. Il permet d'harmoniser les points de vue sur des questions potentiellement litigieuses liées aux élections.

En plus de ces forums et activités, l'adoption d'un code de conduite pour la période électorale est devenue une stratégie commune pour les partis politiques afin d'assurer un comportement responsable pendant les campagnes électorales. Diverses missions d'observation électorale se félicitent de la conduite des récentes élections présidentielles et législatives au Libéria, en Sierra Leone, au Ghana et en Guinée-Bissau, et attribuent ces succès en partie à l'éducation civique des électeurs qui est toujours assurée juste avant le scrutin. Les partis politiques, les organisations de la société civile et les partenaires de développement se sont chargés de mettre

en œuvre ces exercices. Evidemment, certains dirigeants politiques ne peuvent pas toujours se conformer à ces règlements, mais il existe des façons dont ils pourraient être rendus plus contraignants. Et c'est pour cela que les partis politiques doivent travailler avec les parlements et les autres agents de changement.

Dans certains cas, les partis politiques et d'autres acteurs ont contribué à la prévention de guerres civiles et d'insurrections. En Guinée, par exemple, le candidat du parti au pouvoir (PUP) a remporté les élections présidentielles<sup>1</sup> de 1993 et de 1998. Les résultats ont été contestés sur la base que le processus électoral n'était pas transparent et que les votes avaient été truqués. Les militants de certains partis politiques ont demandé le feu vert pour descendre dans la rue pour protester contre le "vol" de leurs voix et faire tomber le régime au pouvoir. Cependant, tous les dirigeants politiques ont refusé d'approuver les mouvements de protestation en déclarant qu'ils n'accéderaient pas au pouvoir pour gouverner un pays de morts (Faye, 2008). De toute évidence, et indépendamment du fait qu'ils aient pu réussir ou non, certains dirigeants politiques auraient pu attiser les violences à grande échelle. Le comportement responsable des dirigeants politiques pourrait donc être considéré comme l'une des raisons pour lesquelles la Guinée n'a pas sombré dans la guerre civile, malgré le fait que presque toutes les conditions y étaient réunies pendant la présidence de Lansana Conté.



Un autre exemple récent concerne la date de la tenue de l'élection présidentielle anticipée en Guinée-Bissau, suite à l'assassinat du président Vieira en Mars 2009, et qui aurait pu enclencher une grave crise constitutionnelle à cause des dispositions contradictoires concernant l'organisation du scrutin: la Constitution prévoyait un délai de 60 jours après la prestation de serment du Président par intérim, tandis que la loi électorale prévoyait un délai encore plus long pour cela. Une crise constitutionnelle prolongée ou aiguë dans un pays enclin à la violence comme la Guinée-Bissau aurait bien pu conduire soit à une intervention militaire soit à une crise politique encore plus grave. Selon le Secrétaire Général de l'ONU, il a fallu des négociations entre le Président par intérim du Parlement, le Premier ministre et les

---

<sup>1</sup> Tous les partis d'opposition ont boycotté les élections de 2003, sauf pour un seul qui semble avoir été mis en place par le président Conté pour donner un semblant de concurrence lors du scrutin.

deux principaux partis représentés au Parlement ainsi qu'un protocole d'accord pour convenir d'une période de 120 jours après l'assassinat du Chef de l'Etat pour la tenue de l'élection (Nations Unies, S/2009/302).

Les partis politiques jouent également un rôle important dans la période qui suit les élections, lorsque le parlement est établi. Comme cela a été discuté lors de la Conférence ouest-africaine des parlementaires en Juin 2010, à Accra, l'influence des partis dans un parlement doit être équilibrée- les partis peuvent être ni trop forts ni trop faibles - pour assurer qu'un parlement soit efficace dans l'exercice de ses fonctions. C'est en appuyant ces partis qu'un équilibre est atteint. Après les élections, les partis politiques ont la tâche d'organiser leur groupe parlementaire, et de développer cela dans les limites des fonctions parlementaires. S'assurer qu'il y ait une vision claire et une réelle politique de parti, ainsi qu'une sélection représentative des membres du parti et des postes de direction, détermine le positionnement du parti politique au sein du parlement.

#### b) Les Partis Politiques dans les situations post-conflit et les Etats fragiles

Les situations post-conflit constituent un moment critique pour les partis politiques et la prévention des crises. Les accords de paix et les processus de réformes de gouvernance qui y sont associés sont marqués par des périodes difficiles de renégociation et de relèvement. Sous la surface des choses, les Etats et les sociétés peuvent être l'objet de profondes transformations politique, économique et sociale impliquant la création de nouvelles institutions ou la refonte complète des anciennes. Au cours de ces transitions, l'émergence de nouveaux leaders et partis politiques et la réorganisation des relations entre groupes sociaux et les détenteurs du pouvoir sont monnaie courante. Au cours du processus, d'anciens ennemis peuvent devenir de nouveaux alliés et vice versa; les adversaires politiques sont renforcés, ceux qui auparavant étaient persécutés en raison de leur identité politique, partagent désormais le pouvoir, détiennent les postes clés d'autorité, et mènent le processus de développement.

La force d'un parti politique dépend de la structure dont il fait partie au sein d'un pays. Dans les États fragiles, cela est d'autant plus important que les partis politiques peuvent naître de groupes armés, souvent munis d'importantes ressources économiques générées par les économies de guerre. Aux yeux de certains électeurs, ces nouveaux partis politiques peuvent représenter de puissants protecteurs capables de les défendre contre les forces militaires rivales (ex. Libéria et Soudan) ou leurs plus grands adversaires (ex. Afghanistan et Népal). Dans un tel climat électoral, les civils sont peu susceptibles de constituer des candidats sérieux.

Bien que les partis politiques soient au cœur du processus parlementaire, ils peuvent avoir un impact négatif voir même créer un climat de discorde: les partis politiques ont tendance à servir les intérêts étroits de certains groupes d'élites en compétition plutôt que ceux des politiques et idéologies en place. De même, ils se forment souvent sur la base des groupes armés qui sont en général à l'origine des conflits armés. Pour que les citoyens aient d'autres moyens d'exprimer leurs préoccupations ou exiger que certaines actions soient entreprises, des partis politiques autres que le parti au pouvoir doivent avoir la capacité d'entrer en contact avec la grande

majorité des citoyens et de les engager dans un dialogue pour assurer que les voix des citoyens qui ne sont pas entendues par le parti au pouvoir soient prise en compte par les partis d'opposition. Il est important d'analyser quand et comment travailler avec ces groupes pour assurer une démocratie forte tout en limitant les risques de conflits armés et de violences.

S'agissant des cadres constitutionnels dans les situations post-conflit (y compris les lois des partis politiques, les processus de révision constitutionnelle, les lois électorales), les partis politiques ont un rôle essentiel à jouer notamment pour trouver un accord sur le cadre opérationnel de base et le code de conduite dans les situations post-conflit afin d'exposer rapidement les dividendes de la paix aux électeurs et d'éviter un retour au conflit. La prise en compte de ces processus (y compris les attentes, les préoccupations, et les priorités des citoyens) et le dialogue interpartis, devraient être encouragés afin de permettre aux dirigeants politiques de prendre des décisions éclairées afin de préparer le terrain pour un État efficace et réactif. L'établissement d'une relation de confiance entre les anciens adversaires, et parfois les anciennes factions belligérantes, nécessite d'identifier différentes façons de s'engager dans un climat constructif, parfois informel et apolitique. Le développement des capacités des partis politiques sensé les rendre pleinement représentatifs et fonctionnels est essentiel pour assurer une transition démocratique pacifique (dialogue interpartis, développement organisationnel, renforcement des structures des partis, etc.). De plus, les partis politiques ont un rôle à jouer dans la formulation des règles et des politiques concernant les droits de l'homme, le genre, et les minorités. Il est important que ces politiques soient formulées au sein du parlement, plutôt qu'à l'extérieur, afin d'éviter de créer un forum supplémentaire où certaines personnes ou certains groupes peuvent être exclus et où les décisions sont prises sans réelles légitimité ou appropriation.

### c) Les Partis politiques et les groupes marginalisés dans les situations post-conflit

Les partis politiques doivent développer leur structure et leurs compétences pour initier et maintenir le dialogue avec tous les citoyens. Cela inclut la création de sections locales et régionales des partis et l'établissement de moyens par lesquels les voix locales des citoyens, et celles des groupes exclus en particulier, peuvent être entendues à tous les niveaux et prises en compte dans les politiques élaborées par les partis pendant toutes les phases du cycle électoral. Par exemple, s'agissant des défis liés à la participation politique des femmes, les transitions post-conflit offrent souvent la possibilité de mettre en œuvre des mécanismes pour améliorer la participation des femmes, y compris dans les négociations et les processus politiques post-conflit. Des modèles similaires de prise de décisions fondés sur le principe d'inclusion devraient être répliqués au sein des partis politiques.

Les partis politiques peuvent également jouer un rôle dans la prévention de la violence sexiste. En Sierra Leone, par exemple, un parti politique a ouvertement soutenu des mesures visant à



traiter la violence sexiste : le Parti du Peuple de Sierra Leone (SLPP) a élaboré une politique sur la violence sexiste, en grande partie parce qu'il affirmait que ses partisans étaient la cible d'actes de violences politiques à caractère sexuel par le parti au pouvoir (APC). Un protocole d'accord a été signé par les trois partis politiques représentés au parlement sur cette question, même si sa mise en œuvre reste difficile. En prenant en compte la question des femmes, et plus précisément le problème de la violence sexiste, les partis politiques peuvent influencer sur la création de lois et la mise en œuvre de politiques liées à la violence sexiste.

### 3.) Deux exemples de la région

Le comportement des partis/acteurs politiques dans certains pays ouest-africains offre des enseignements utiles pour le reste de la région. Le Ghana et le Sénégal sont de bons exemples à cet égard. Le Parti socialiste (PS) longtemps au pouvoir au Sénégal, a montré en 2000 lors des élections présidentielles comment un parti peut freiner la flambée de violence. Le PS avait été au pouvoir depuis sa création en 1974 ou depuis l'indépendance, si on prend en compte le fait que c'est le premier président de l'indépendance qui a fondé le parti. Les résultats des deux précédentes élections en 1988 et 1993 avaient été vivement contestés par les partis d'opposition qui ont organisé une vague de protestations (Villalon, 1994). Le président sortant et membre du PS a également remporté de façon douteuse le premier tour du scrutin en 2000, avec environ 41% des voix tandis que son principal adversaire de l'opposition, Abdoulaye Wade du Parti démocratique sénégalais (PDS) a reçu 31% des votes. Lorsque le leader de l'opposition a gagné le deuxième tour de l'élection, grâce à une large alliance de l'opposition, le Président sortant a tout de suite appelé Wade pour le féliciter, contrecarrant ainsi les actes potentiels de violence de ses supporters. Un comportement similaire a été observé après l'élection de Février 2007, lorsque le principal adversaire du Président sortant (Wade) l'a appelé à reconnaître sa défaite. Les autres candidats qui avaient initialement contesté les résultats préliminaires l'ont fait en faisant appel à la cour constitutionnelle et non par des manifestations de rue qui auraient pu conduire à de graves violences.

Un fait similaire a prévalu lors de l'élection présidentielle de 2008 au Ghana. Depuis que le multipartisme a été rétabli dans le pays en 1992, le Ghana avait déjà organisé avec succès quatre élections présidentielles avant celles de Décembre 2008. À la mi-2008, il était devenu évident que l'élection allait être une course serrée entre les deux grands partis, le New Patriotic Party (NPP) au pouvoir et l'ex parti au pouvoir, le National Democratic Congress (NDC). Toutefois, le comportement des partis politiques pendant les élections, malgré quelques moments d'inquiétude, a contribué en grande partie au succès du processus électoral. Le parti sortant (NPP) voulait contester les résultats du deuxième tour et a même déposé une motion auprès de la *Accra Fast Track High Court* le 1er Janvier 2009 pour empêcher la Commission électorale d'annoncer les résultats définitifs avant que ses revendications concernant les fraudes électorales commises par le NDC dans la Région Volta pendant le deuxième tour de l'élection, aient été étudiées. Pendant cette période de tension exacerbée, bien que les dirigeants des deux principaux partis ont parfois recouru à des tactiques négatives (avertissements, stratégie de la corde raide, etc.), ils ont fini par se retenir et ont entendu les appels des différents acteurs

nationaux et étrangers, leur enjoignant de veiller à ce que l'élection se déroule de façon pacifique (Gyimah-Boadi, 2009; Zounmenou, 2009; Whitfield, 2009). Par ailleurs, le Président sortant John Kufuor a publié un communiqué de presse encourageant tout le monde à accepter les résultats proclamés par la Commission, et par la même occasion, a exprimé sa volonté de répondre à l'exigence constitutionnelle de céder le pouvoir le 7 Janvier 2009. De plus, lorsque la Commission a annoncé les résultats définitifs de l'élection présidentielle le 3 Janvier et la victoire du candidat du NDC, son homologue du NPP a accepté le résultat et a publiquement reconnu sa défaite le même jour (Gyimah-Boadi, 2009: 145; Whitfield, 2009: 625).

Les exemples du Ghana et du Sénégal montrent comment les partis politiques sont des acteurs majeurs de la prévention des conflits, notamment en période électorale. Dans les deux cas, lorsque les partis politiques ont perdu les élections, ils ont publiquement reconnu leur défaite, empêchant ainsi l'éclatement des protestations et des violences. Ceux qui ont voulu protester contre les résultats l'ont fait à travers la Cour constitutionnelle ou en acceptant temporairement les résultats de celle-ci pendant qu'une enquête sur les résultats était en cours. Ces actions ont empêché l'éclosion d'émeutes et de manifestations de rue qui auraient pu provoquer de graves violences.

#### 4.) Aller de l'avant



Au cours de ces trois dernières années, le PNUD a cherché à soutenir les efforts de ses partenaires, en particulier les organisations interparlementaires, comme l'Association parlementaire du Commonwealth (CPA), l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF), et le Forum parlementaire de la Southern African Development Community (SADC PF), entre autres, dans le but d'identifier les principales caractéristiques d'un parlement démocratique, quel que soit le système de gouvernement dans lequel il opère. En conséquence, l'APF et la CPA ont élaboré un ensemble de critères d'évaluation et de repères, tandis que la SADC PF est en train

de finaliser une sélection de critères fondés sur une perspective régionale. De même, l'UIP a mis au point un outil d'auto-évaluation fondé sur un ensemble de bonnes pratiques tirées de plus de la moitié des parlements qui sont membres de l'organisation. Dans l'avenir, le PNUD s'attend à ce que ces outils procurent de l'information et améliorent la coopération sud-sud ainsi que les programmes de développement parlementaire du PNUD. En outre, le PNUD a activement facilité l'élaboration de critères régionaux sur la législation des partis politiques dans la région arabe, en mettant en place une plate-forme pour un groupe de travail parlementaire dédié à la formulation de critères minimaux applicables aux lois des partis politiques dans la région arabe. Ces activités ont réussi à fournir à la fois au pouvoir et aux groupes d'opposition, une

importante série de lignes directrices pour la construction d'un espace politique arabe efficace.

Sur la base du séminaire régional du PNUD (Juin 2010), une série de recommandations et de bonnes pratiques en matière de mécanismes de prévention des crises ont été identifiées pour les partis politiques de la région. Cette liste de recommandations fournit des suggestions sur les mesures que les partis politiques peuvent prendre pour prévenir les conflits. Ce document a été examiné, discuté, et validé par les parlementaires présents à la réunion du groupe de travail parlementaire régional sur la prévention des crises et le relèvement en Afrique de l'Ouest, organisé par le PNUD du 30 Novembre au 03 Décembre 2010, à Barcelone, en Espagne. Ce cadre sera utilisé comme base pour un projet de recherche en profondeur sur le rôle des partis politiques dans la prévention des conflits et la construction de l'État qui doit s'effectuer au cours des six premiers mois de l'année 2011 et qui sera présenté lors de la prochaine réunion du groupe de travail régional en 2011.

## 5.) Liste des Recommandations

### Général:

- ✓ Développer les partis politiques. Reconnaître le rôle important que jouent les partis politiques dans les processus de consolidation de la paix, et la nécessité de s'engager dans la démocratisation interne des partis notamment en ce qui concerne le processus d'élaboration des politiques. Établir un cadre réglementaire extérieur pour aider les partis à jouer un rôle constructif dans les processus de gouvernance nationale.
- ✓ Favoriser l'inclusion. Une attention particulière devrait être accordée au développement des partis politiques afin d'assurer que l'opposition est capable de s'engager dans le processus parlementaire.
- ✓ Créer un espace de dialogue et de négociation. Les partis politiques ont un rôle clé à jouer dans les réformes constitutionnelles notamment au niveau des négociations et des discussions pour trouver un consensus sur la base des réformes (lois électorales, lois des partis politiques, cadre constitutionnel).
- ✓ Travailler avec les médias et les organisations de la société civile. Diffuser davantage d'informations sur les actions des parlements et promouvoir la liberté d'expression en vue de favoriser l'essor de médias constructifs et les activités de contrôle des actions du parlement.
- ✓ Adopter les principes démocratiques dans les structures internes du parti. Minimiser le monopole du pouvoir par quelques membres, favoriser une plus grande participation des membres aux activités du parti, promouvoir une vraie idéologie politique plutôt qu'une politique fondée sur les personnalités, par exemple : en mettant en place un système de cotisations pour les membres, et en cultivant une culture civique au sein du parti à travers l'organisation régulière de cours d'éducation civique pour les militants.
- ✓ Développer un code d'éthique pour les partis politiques.
- ✓ Former les membres de partis politiques en matière de principes civiques et de lois.
- ✓ Promouvoir la professionnalisation des administrations des partis politiques.
- ✓ Etablir des règles sur la façon dont les partis politiques peuvent être financés.

- ✓ Diversifier les partis politiques de sorte à ce qu'ils ne soient pas uniquement représentatifs d'un certain groupe ethnique, régional, ou religieux. Le programme politique des partis doit se fonder sur les intérêts de la nation entière plutôt que sur les intérêts particuliers d'une communauté.
- ✓ Former les partis politiques en matière d'utilisation de technologies, d'outils et de stratégies pour leur permettre de s'acquitter efficacement de leur mandat.

#### Au sein des parlements:

- ✓ Accroître la marge de manœuvre de l'opposition. Le soutien au développement parlementaire devrait contribuer à favoriser un environnement ouvert et responsable, propice aux débats, où les critiques et les désaccords peuvent être exprimés. Cela peut être réalisé par la mise en œuvre de règles parlementaires qui permettent à l'opposition d'être représentée au sein de la gouvernance interne du Parlement et au niveau de la direction des commissions parlementaires clés. Le désengagement de l'opposition peut aggraver le risque de voir tous les partis de l'opposition se retirer complètement du processus politique.
- ✓ Promouvoir les efforts de consolidation de la paix des parlements. Cela peut se traduire par la mise à disposition d'une assistance parlementaire, l'octroi d'immunité et d'autres formes de protections/privilèges.
- ✓ Former les parlementaires et les partis politiques notamment par rapport à leur rôle et leurs responsabilités. Etablir des règles en vue d'assurer la transparence des organes de gestion électorale et le financement des partis politiques. Déterminer comment les fonds du gouvernement sont utilisés pour soutenir les partis politiques. Faire en sorte que les partis politiques puissent être sanctionnés quand ils ne respectent pas les règles et les procédures établies.
- ✓ Promouvoir des espaces de dialogue et de médiation au sein des parlements.
- ✓ Le processus législatif doit également créer des lois qui portent sur l'enregistrement des partis politiques ainsi que des lois liées au développement et au fonctionnement des partis.
- ✓ Permettre aux médias de diffuser les débats parlementaires et d'interviewer les parlementaires.

#### Violence liée aux élections:

- ✓ Favoriser le respect des principes de bonne gouvernance à travers la révision des textes juridiques fondamentaux du pays; les textes doivent toujours être amendés sur la base d'un processus consultatif et consensuel.
- ✓ Favoriser l'inclusion. Eviter de créer des tensions avec certaines communautés en faisant preuve de discrimination à leur encontre et en traitant leurs représentants politiques injustement.
- ✓ Ratifier sans plus tarder la Charte Africaine sur la Démocratie, les Elections et la Gouvernance, et adhérer à ses principes.
- ✓ Utiliser un langage de collaboration. Eviter d'employer des termes provocants dans les déclarations publiques et considérer l'opposition comme des adversaires plutôt que comme des ennemis.

- ✓ Promouvoir de véritables réformes, des procédures claires, et des cadres réglementaires. En particulier, lorsque le processus électoral fait défaut, il est important de promouvoir la transparence de concert avec le parlement, les autres partis politiques ainsi que les OSC. Ceci devrait inclure le droit d'envoyer des représentants de partis politiques aux bureaux de vote au moment des élections.
- ✓ Sensibiliser les militants et les membres des partis politiques sur les textes juridiques du pays, en particulier la constitution, les lois électorales, et les procédures de vote.
- ✓ Elaborer un code de conduite contraignant qui met l'accent sur la transparence du processus électoral, l'amélioration du processus d'inscription des électeurs, et l'éducation civique des électeurs.

## Sources

- Adejumobi, Said, 2007, *Political Parties in West Africa: The Challenge of Democratization in Fragile States*, Stockholm, International IDEA.
- Association of European Parliamentarians with Africa, 2006, "The Role of Parliaments in Conflict Management and Peace Building," *AWEPA Occasional Paper 13*, September, at [www.awepa.org](http://www.awepa.org)
- Boafo-Arthur, Kwame, 2003, "Political Parties and Democratic Sustainability in Ghana, 1992-2000," in M. A. Mohamed Salih (ed.), *African Political Parties: Evolution, Institutionalisation and Governance*, London, Pluto Press, pp. 207-238.
- Bryan, Shari (NDI Director), *Engaging Political Parties In Post-Conflict Parliaments*, Presentation at the UNDP International Conference on Parliaments, Crisis Prevention and Recovery (April 19-20, 2006)
- Dowd, Robert A. and Michael Diressen, 2008, "Ethnically Dominated Party Systems and the Quality of Democracy: Evidence from Sub-Saharan Africa," *Afrobarometer Working Paper 92*, at [www.afrobarometer.org](http://www.afrobarometer.org)
- Lyons, T., 2005, *Demilitarizing Politics: Elections on the Uncertain Road to Peace*. Boulder, CO: Lynne Rienner.
- Mamdani, Mahmood, 2002, "Making Sense of Political Violence in Postcolonial Africa," *Identity, Culture and Politics*, 3 (2), pp. 1-24.
- Molukanele, Tshiliso, 2007, "Parliaments as Unique Institutions for Conflict Management," *Conflict Trends*, 2007/1, pp. 40-44.
- Mozaffar, Shaheen and James R. Scarritt, 2005, "The Puzzle of African Party Systems," *Party Politics*, 11 (4), pp. 399-421.
- O'Brien, Mitchell, 2005, *Parliaments as Peacebuilders: The Role of Parliaments in Conflict-Affected Countries*, Washington, DC., World Bank Institute.
- Parliamentary Centre, 2004, *The Way Forward: Lessons Learned & Suggestions by the Committees of Ghana's Third Parliament – Conclusions from the 2004 Committee Workshop*, Accra, PC.
- Rocha Menocal, A. and V. Fritz, 2007, "Understanding State-building from a Political Economy Perspective", Paper prepared for DFID's Fragile and Effective States Teams. Available at <http://www.eldis.org/assets/Docs/40139.html>.

- Sambanis, Nicholas, 2004, "Poverty and the Organization of Political Violence: A Review and Some Conjectures," manuscript.
- Sartori, Giovanni, 1976, *Parties and Party Systems: A Framework of Analysis*, Cambridge University Press, Cambridge.
- Souare, Issaka, 2010, "Political Violence and Instability in West Africa: A Critical Analysis of the Role of Parliamentarians and Political Parties," UNDP Regional Seminar: *Towards Strengthening the Role of Parliaments in Crisis Prevention and Recovery in West Africa*, Accra, Ghana, 27-29, June.
- Sivapathasundaram, D., 2004, *Elections in Post-Conflict Environments: The Role of International Organizations*. International Foundation for Electoral Systems, Washington, DC.
- , 2009, *Strengthening Governance in Post-Conflict Fragile States Issues Paper*, Clingendael Institute, p. 34.
- United Nations Development Programme, 2009, *Elections and Conflict Prevention: A Guide to Analysis, Planning and Programming*, New York, UNDP, August.
- , 2006, *A Handbook on Working with Political Parties*, New York, UNDP.
- United Nations, 2010, *Report of the Secretary-General of the United Nations Operation in Côte d'Ivoire*, S/2010/245, 20 May.
- Various authors, 2009, *Final Report of the Colloquium on African Elections, Best Practices and Cross-Sectoral Collaboration*, Accra, Ghana, 11-14 November.